



26° TOUR DE L'AUDE CYCLISTE FÉMININ

COMMUNIQUÉ N°05 DE L'ORGANISATION

Etape 3 LEZIGNAN-CORBIERES
17/05/2010

COMMUNIQUE DU JURY DES COMMISSAIRES N°3

Le directeur sportif de l'équipe TIBCO :

100 CHF d'amende pour aide mécanique portant atteinte à l'image du cyclisme.

Art 12.1.040 alinéa 37 bis

Le directeur sportif de l'équipe FENIX-PETROGADETS :

100 CHF d'amende pour abri prolongé.

Article 12.1.040 alinéa 19.2.2

La concurrente n°44 - KIESANOWSKI Joanne (TIB) :

20 CHF d'amende pour obstruction au passage d'un véhicule officiel.

Art 12.1.040 alinéa 26

Les concurrentes :

- n°101 arrivée en 3h14'22"
- n°24 arrivée en 3h15'28"
- n°82, 42 arrivées en 3h15'55"
- n°41, 80, 102 arrivées en 3h17'43"

sont éliminées.

Délais d'arrivée : 3h11'23"

Le jury des commissaires

COMMUNICATION DE L'ORGANISATION :

PRIX DE LA COMBATIVITE : 57 - BOSMAN Andrea (LNL)

PRIX DE LA MALCHANCE : 98 - BEVERIDGE Julie (FUT)

COMPTE RENDU DU SERVICE MEDICAL

Abandon au départ pour raison médicale des concurrentes n°16 -MARKERINK Loes (ARC)
et n°106 - Horgan Siobhan (ESG)

Chute collective à faible allure au km 45. Environ 12 cyclistes à terre. Toutes se relèvent immédiatement : on note quelques blessures superficielles.

Abandon en course des concurrentes 61 et 62 pour raison médicale suite à la chute d'hier.

Au km 90, chute de la cycliste 76 - ITURRIAGAE Eneritz (SAF) : victime d'une fracture de la clavicule gauche. Elle abandonne immédiatement. Transportée vers le centre hospitalier de Narbonne pour des radios.

A demain.

Dr HULARD Gilles : 06.26.44.08.35

Mlle KULYK Isabelle : 06.86.04.78.89